

BTS
EXPRESSION VISUELLE – ESPACES DE COMMUNICATION

PROJET-DÉVELOPPEMENT

Session 2008

- Premier sujet : PLV (2 pages)
- Deuxième sujet : Stand (2 pages)

BTS
EXPRESSION VISUELLE - ESPACES DE COMMUNICATION

PROJET - DÉVELOPPEMENT

Session 2008

Durée : 20 heures
Coefficient : 6

L'usage du photocopieur est autorisé. L'usage de l'ordinateur est strictement interdit.
Calculatrice autorisée.

Pour l'ensemble du projet (recherches et développement),
les candidats ont droit à 20 photocopies A4.

Seule la matière d'œuvre fournie par le centre d'examen est autorisée.
Les produits susceptibles de provoquer des émanations toxiques sont interdits.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 2 pages, numérotées de 1/2 à 2/2.

BTS EXPRESSION VISUELLE – ESPACES DE COMMUNICATION		Session 2008
Projet : Développement	Code : EV4PRO2	Page : 1/2

PLV

À partir de l'esquisse choisie lors de l'entretien avec le jury, vous constituerez un dossier comprenant :

- Une planche de synthèse redéfinissant le parti pris en fonction des commentaires du jury ;
- le développement de l'hypothèse retenue ainsi que sa mise au point formelle et technique ;
- des croquis perspectifs argumentés exprimant clairement le projet et les matériaux utilisés pour sa mise en œuvre ;
- une vue perspective d'ensemble (mise en situation) ;
- des vues géométrales : plan, coupes, élévations (échelle : 20 cm/m) ;
- une maquette en couleur réalisée exclusivement avec les matériaux fournis par le centre d'examen. (échelle de la maquette : 20 cm/m).

Votre dossier au format raisin sera paginé dans l'ordre où vous souhaitez que le jury le lise.

Critères d'évaluation :

- capacité à faire évoluer l'hypothèse retenue en fonction du cahier des charges ;
- cohérence du projet par rapport à l'identité visuelle de l'annonceur ;
- faisabilité technique du projet ;
- qualités de la réalisation de la maquette et de l'expression graphique et écrite.

BTS EXPRESSION VISUELLE - ESPACES DE COMMUNICATION

PROJET - DÉVELOPPEMENT

Session 2008

**Durée : 20 heures
Coefficient : 6**

L'usage du photocopieur est autorisé. L'usage de l'ordinateur est strictement interdit.

Calculatrice autorisée.

Pour l'ensemble du projet (recherches et développement),
les candidats ont droit à 20 photocopies A4.

Seule la matière d'œuvre fournie par le centre d'examen est autorisée.

Les produits susceptibles de provoquer des émanations toxiques sont interdits.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 2 pages, numérotées de 1/2 à 2/2.

BTS EXPRESSION VISUELLE – ESPACES DE COMMUNICATION	Session 2008
Projet : Développement	Code : EV4PRO2 Page : 1/2

Stand

À partir de l'esquisse choisie lors de l'entretien avec le jury, vous constituerez un dossier comprenant :

- une planche de synthèse redéfinissant le parti pris en fonction des commentaires du jury ;
- le développement de l'hypothèse retenue ainsi que sa mise au point formelle et technique ;
- des croquis perspectifs argumentés exprimant clairement le projet et les matériaux utilisés pour sa mise en œuvre ;
- une vue perspective d'ensemble (mise en situation) ;
- des vues géométrales : plans, coupes, élévations (échelle 1/20°)
- une maquette (échelle 1/20°) réalisée exclusivement avec les matériaux fournis par le centre d'examen. Elle sera, selon l'esprit du projet et selon la proposition retenue, blanche au support, d'une évocation colorée, de matière et de textures réalisés à partir de modes d'expression personnels.

Votre dossier, au format Raisin, sera paginé dans l'ordre où vous souhaitez que le jury le lise.

Critères d'évaluation :

- capacité à faire évoluer l'hypothèse retenue en fonction du cahier des charges ;
- cohérence du projet par rapport à l'identité visuelle de l'annonceur ;
- faisabilité technique du projet ;
- qualités de la réalisation de la maquette et de l'expression graphique et écrite.